



**AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE**

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné par la soussignée, greffière de la Ville, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est fixée pour le **2 décembre 2025 à 19 h 30** à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 et du programme triennal des dépenses d'immobilisations 2026, 2027 et 2028
4. Période de question du public (portant exclusivement sur le budget 2026 et le PTI 2026-2027-2028)
5. Adoption du budget de la Ville pour l'exercice financier 2026
6. Adoption du Programme triennal des dépenses d'immobilisations de la Ville pour l'exercice financier 2026, 2027 et 2028
7. Parole aux membres du conseil
8. Levée de la séance

Signé à Boucherville, le 27 novembre 2025

Marianna Ruspil
Greffière